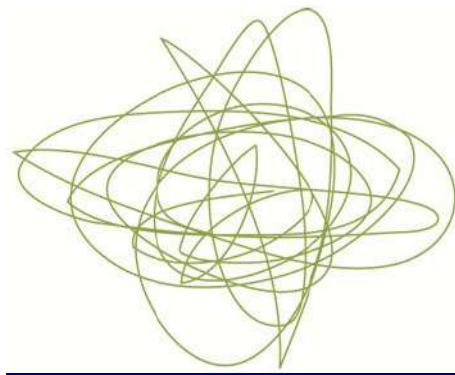


Conseil des *Arts*
de *Saguenay*



2014

Sommaire

Crédits	4
Mission, fonctions, mandats	5
Portrait d'une équipe	7
Mot du président sortant	17
Mot de la direction	19
Priorités du milieu en matière d'actions projetées	20
Actes 2014	
Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)	21
Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)	24
Une première en 2014 (Bourse recherche/création MRC du Fjord du Saguenay)	28
Les Ateliers/studios	32
Ateliers CAS/UQAC	36
Soutien financier aux délégations en 2014	37
Autres actions du Conseil en 2014	
Prix Jean-GuyBarbeau pour la reconnaissance de l'excellence	38
Collaboration à la formation professionnalisation des artistes en 2014	42
Perspectives administratives—Horizon 2015/2018	43
Actions 2014	44
Conclusion	45

ANNEXE

États financiers 2014 et reddition des comptes du Fonds des arts

Crédits

Rédaction

Claude Martel

Conception et mise en page du rapport

Bureau de la direction générale, *Danielle Tremblay et Claude Martel*

Impression du rapport

Bureautique Expert

Crédits photographiques

Claude Martel, Steven Ferlatte, Tom Core, Roméo Gongora, Marie Brunet, Jeannot Lévesque et Pascal Picard

Corrections

Chrystina Tremblay

États financiers 2014

Mallette

Remerciements

Le Conseil des arts de Saguenay tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Luc-Michel Belley, chef de la division des arts, de la culture et des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports et de la vie communautaire, Bruno Gagnon du Service de la trésorerie et Marie-Hélène Lafrance du Service des communications de la Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay tient également à remercier pour leur soutien financier ou leur contribution spécifique à nos projets, le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-St-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation Thomas-Léon Tremblay, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, par leurs actions et leurs dons au positionnement du Conseil des arts de Saguenay et à l'augmentation de ses fonds sous gestion.

TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

Coordonnées

Conseil des arts de Saguenay
6166, rue Notre-Dame
Laterrière (Québec) G7N 1A1
Claude Martel, d.g. 418-698-3000, poste 4192 - 4092

conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca
www.conseildesarts.saguenay.com



Conseil des arts de Saguenay

Une représentation et des actions concrètes auprès du milieu

Le Conseil des arts de Saguenay exerce ses attributions pour le compte d'organismes et d'artistes professionnels dans les domaines des arts visuels, des arts numériques et multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature, de la poésie et du conte, des métiers d'art, de la musique et du théâtre, ainsi qu'à l'égard de toutes autres formes artistiques en émergence.

Mission

Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.

Un Conseil des arts a pour mission de soutenir la création, la production, la promotion et la diffusion artistique sur son territoire.

Il a aussi pour mission de favoriser le développement et le rayonnement des arts afin d'assurer à la population une vie artistique renouvelée et enrichissante.

Fonctions¹

Il dresse et maintient une liste permanente des associations, sociétés, organismes, groupements ou personnes ainsi que des manifestations artistiques ou culturelles qui méritent de recevoir une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement par la Ville.

Il harmonise, coordonne* et encourage les initiatives d'ordre artistique ou culturel sur le territoire de la Ville.

Dans les limites des fonds disponibles à cette fin, il désigne les associations, sociétés, organismes, groupements ou personnes ainsi que les manifestations artistiques ou culturelles qui méritent de recevoir une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement par la Ville.

Mandats

Être représentatif et à l'écoute des besoins et des attentes du milieu artistique et culturel.

Stimuler la collaboration et l'implication financière de partenaires dans le soutien et le développement du milieu artistique et culturel.

¹ Loi sur les cités et villes, article 36 du décret 841-2001, règlement # VS-R-2005-34

* Terme de l'article 36 relatif à la constitution du CAS devant être interprété dans le sens d'agencer des faits, éléments et opportunités en vue d'obtenir un résultat déterminé ou déterminant.

Conseiller la Ville de Saguenay dans le domaine des arts et des politiques de reconnaissance et de soutien au milieu des arts et de la culture.

Tout autre mandat dans le domaine professionnel des arts et de la culture que lui confie le conseil municipal ou son comité exécutif.

Objectifs

Accroître la contribution financière au secteur professionnel des arts et de la culture.

Attirer, intégrer et retenir les travailleurs culturels et de la communauté artistique.

Contribuer favorablement à la diversification économique et à l'offre culturelle globale.

Soutenir et développer le professionnalisme et l'excellence du milieu des arts et de la culture.

Regrouper et renforcer le positionnement socio politique du milieu professionnel des arts et de la culture.

Développer un leadership toujours plus incarné en matière d'orientation et de développement culturel à Saguenay.

Programmes, prix et bourses

Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)

Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence

Bourses Ateliers/studios Saguenay-Montréal

Ateliers/studios CAS - UQAC

Ateliers/studios CAS - Ville de Saguenay

Portrait d'une équipe

Conseil des arts de Saguenay

Composition du conseil d'administration en 2014

Ian Gailer

Président, dernier mandat



Directeur général de *Caravane Films Productions* depuis 2007, il est actif et impliqué au sein du conseil d'administration depuis 2008, année où il accepte de combler un mandat inachevé de près de deux ans. Il accède à la présidence du Conseil des arts de Saguenay (CAS) après le départ de monsieur Laval Martel en 2011.

Fin stratège, diplomate et fervent défenseur d'une démarche participative, il insuffle au CAS son sens de l'organisation, la justesse de sa réflexion et ses compétences en communication.

Brillant gestionnaire doué d'un esprit vif, l'homme est issu du milieu de la télévision, où il a œuvré à titre d'adjoint à la production et au développement, comme chercheur, caméraman et réalisateur.

Membre de divers comités régionaux liés au développement et au soutien à la culture et au tourisme culturel, il est avant tout un passionné du 7^e art et du court métrage.

C'est dans le cadre de ses études collégiales en art et technologies des médias au Cégep de Jonquière qu'il est séduit par la région et qu'il y obtient son baccalauréat en administration pour ensuite être invité à la relève de la direction et au positionnement de Caravane Films et de Regard sur le court métrage au Saguenay dont il en fera l'un des plus prestigieux festivals de films courts en Amérique du Nord, et ce, jusqu'en Europe.

Par ailleurs, il s'implique assidument auprès de plusieurs festivals de cinéma canadiens et siège annuellement sur de nombreux comités ad hoc et de jurys. Malgré un emploi du temps fort chargé le menant sur les routes de Montréal, du grand Québec, de Boston ou de Toronto (quand il ne s'envole pas vers l'étranger) il s'investit couramment dans son milieu et auprès des étudiants par l'entremise de conférences, d'ateliers, de cours magistraux et de rencontre de mentorat, et ce, sans jamais négliger ses devoirs de président du Conseil des arts de Saguenay.

Michel Pedneau

Vice-président, dernier mandat



Né de parents musiciens, il passe son enfance à entendre répéter les élèves de piano de sa mère ou ceux de violon de son père quand ce n'est pas leur quatuor. Il apprend lui aussi la musique, le piano et le violoncelle et donnera plus tard un coup de main à l'atelier paternel de réparation de pianos.

C'est donc cette texture sonore qui prédisposera sa sensibilité artistique et moulera son oreille d'accordeur officiel de piano. Avec son père, de 50 ans son aîné, il apprendra son métier et travaillera en collaboration avec lui jusqu'aux toutes dernières années de sa vie.

La restauration du Steinway CD 121, affecté à la suite des inondations de 1996, marquera l'apogée de sa maîtrise et de son art. En effet, la récupération *in extremis* de ce piano exceptionnel, en fera un instrument remarqué des artistes internationaux. Le son de ce vénérable *American Concert D* sera ensuite numérisé et adulé par la critique spécialisée. Le son virtuel de l'instrument deviendra accessible planétairement en 2013...

Parallèlement à la mécanique du piano et à celle de l'automobile, la musique le projettera dans un univers électro progressif et vers la formation du groupe *Spes*. Avec son frère, il construira un premier studio-laboratoire pour la création sonore et musicale thématique appliquée au théâtre, aux émissions radiophoniques et à la publicité.

En 2008, il entreprend des études de maîtrise en art numérique. Son approche artistique et technique de l'image s'exprimera à travers deux volets distincts : un premier qui explore la production d'œuvres picturales numériques lumineuses ou rétroéclairées et un second volet relatif à l'installation et à la performance pour des présentations en salle.

De plus, l'intégration d'œuvres musicales originales apportera une signature sonore à ses recherches disciplinaires. Les thèmes et sujets abordés découlent de prises de conscience environnementales, de dénonciations sensibles aux conséquences des comportements de la société ou sont simplement humoristiques, cocasses, voire également conceptuels. Intégré en 2011 comme membre du conseil d'administration, il occupe depuis la fin 2012 le poste de vice-président.

Sylvie Gaudreault

Vice-présidente, quatrième mandat



Conseillère du district numéro 3, madame Sylvie Gaudreault siège depuis peu au comité exécutif de la Ville de Saguenay en plus d'être membre de la commission des arts, de la culture et des événements et de la commission des immeubles et travaux publics. Membre cofondatrice et vice-présidente du Conseil des arts de Saguenay depuis août 2005, elle totalise une longue expérience du monde municipal, puisqu'elle a été élue à six reprises depuis 1991.

À ce titre, elle agit comme membre de la Chambre de commerce du Saguenay, du Comité partenaires centre-ville de Jonquière et de la Chambre de la sécurité financière.

Côté professionnel, madame Gaudreault oeuvre à titre de représentante en assurances contre les accidents ou la maladie chez *SécuriGroupe*, cabinet de services financiers. Elle détient d'ailleurs un diplôme d'études collégiales du Cégep de Jonquière en techniques administratives, spécialisation commis-comptable ainsi qu'un certificat en assurances accidents-maladie.

Sur le plan social et personnel, madame Gaudreault s'est toujours impliquée dans le développement et la promotion des arts et de la culture et a même pris part à de nombreux projets artistiques notamment Art norme en collaboration avec des jeunes de la rue.

Elle a également assumé la présidence d'honneur du Festival de musique du Royaume, du Club Lions féminin, du symposium *La Relève s'impose* du Centre national d'exposition, de la soirée gala de la Société d'art lyrique du Royaume, de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ainsi que lors des campagnes de financement de la Maison de quartier, de la maison du Buisson Ardent, de *La Chambrée* maison d'accueil pour les femmes victimes de violence et du Centre d'intervention familiale *Le Transit*, ainsi que pour la campagne de collecte de fonds de l'organisme Clowns thérapeutiques Saguenay.

Kathy Boucher

Secrétaire trésorière, premier mandat



Détentrice d'un baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC, récemment graduée d'une formation de 2e cycle en administration publique pour gestionnaires de l'ENAP, madame Boucher est une gestionnaire culturelle possédant une expérience de plus d'une douzaine d'années en direction, gestion et coordination de projets au sein d'organismes artistiques professionnels, publics et à but non lucratif.

Ses expériences de travail des dernières années lui ont donné l'opportunité de diversifier son champ d'intervention à travers des sphères de compétences très variées, allant de la planification stratégique à la restructuration d'organisme, de l'élaboration à l'organisation d'événements et d'activités de collecte de fonds, ce qui lui permet aujourd'hui d'être sensible et à l'écoute des besoins des artistes et du milieu, mais surtout, d'être créative dans le développement de stratégies et de partenariats pouvant répondre à ceux-ci et ainsi favoriser les résolutions à cet ensemble de problématiques.

Sa présence active et animée dans le réseau des centres d'artistes locaux tels que Séquence, Le LOBE, les Ateliers TouT'TouT ou son implication récente à titre de présidente du CARTEL-02 (Centres d'artistes en arts visuels et médiatiques du Saguenay-Lac-St-Jean), associée à des années d'implication au sein d'organismes et de comités de concertation lui ont permis de développer une solide connaissance du milieu culturel régional et des défis qui animent ce secteur.

Remarquée par ses pairs en matière de saine administration des affaires culturelles et de coordination des actions structurantes du Lobe, elle est invitée à joindre le conseil d'administration où elle contribue avec succès au travail de divers comités dont celui du comité exécutif, du comité élargit *Programme et évaluation par les pairs*, et ce, depuis la fin de l'année 2013. Elle a tout récemment contribué au succès de la rencontre avec le milieu artistique professionnel en s'impliquant activement dans sa planification et dans son organisation.

Laura Andriani

Administrateur, deuxième mandat



Premier violon du Quatuor Alcan depuis 2003, elle a étudié la musique en Italie, Angleterre, Suisse et Autriche. Parallèlement à sa carrière musicale, elle obtient, en 2005, un doctorat en *Lettres Modernes* avec grande distinction de l'Università degli Studi di Torino (UNITO ou Université de Turin), considérée comme l'une des plus importantes universités italiennes.

Laura Andriani est issue d'une famille de musiciens. Elle a d'abord étudié en Italie où elle a gradué à l'âge de 17 ans. Elle a par la suite étudié à la *Musik-Akademie der Stadt Basel*, en Suisse où elle a obtenu un diplôme de soliste en 1996. De 1996 à 2002, elle a aussi participé à de nombreuses classes internationales de la réputée Académie Walter Stauffer.

C'est en Italie qu'elle remporte ses premiers prix dans plusieurs compétitions d'envergure. En 1997, elle finit bonne première alors qu'elle prend part à la prestigieuse compétition de violon à *Vittorio Veneto*. Lors de la 44e Compétition Internationale de Violon *Premio Paganini* à Gênes, elle remporte le *Prix Spécial* à l'unanimité pour son exécution de la *Sequenza VIII* de Luciano Berio.

En mai 2004, au terme d'une sélection de 154 candidats, elle participe au Concours musical international de Montréal. Seule violoniste italienne admise, elle obtient un vif succès en accédant à la finale accompagnée par l'OSM et retransmise à Radio-Canada, sur Internet et sur la chaîne ArtTV.

Laura Andriani s'est produite comme soliste avec l'Orchestre symphonique de Bâle, l'*Orchestra Di Padova e del Veneto*, l'*Orchestra Sinfonica del Nuevo Mundo* et avec l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En tant que chambriste, elle a exercé son art joué sur plusieurs scènes du monde, en Europe (Italie, France, Allemagne, Espagne, Belgique, Hollande, Angleterre et République Tchèque), au Canada, aux États-Unis, en Chine et en Corée.

Elle s'est aussi produite avec des ensembles spécialisés dans l'interprétation de la musique contemporaine comme *Sentieri Selvaggi* et le *Divertimento Ensemble*.

Depuis l'été 2005, elle enregistre sous étiquette *Atma* Classique et son CD *Messiaen* - Chants de Terre et de Ciel, réalisé avec Suzie LeBlanc et Robert Kortgaard, en janvier 2010, s'est mérité le Prix Opus.

Josée Gagnon

Administrateur, deuxième mandat



Actrice/comédienne et artiste engagée originaire de Jonquière, madame Gagnon a d'abord étudié en arts et lettres puis fait des études de théâtre à l'École nationale de théâtre du Canada, et quelques dizaines de formations artistiques et disciplinaires visant à parfaire son art : Le jeu.

Pendant 12 ans elle vit et travaille en tant que comédienne à Montréal où l'on a pu la voir, entre autres, dans diverses séries télévisées du moment : *Virginie*, *Fortier II...* C'est par ailleurs dans la métropole qu'elle rencontrera les fondateurs de *Dr. Clown* au tout début de la création de cet organisme. Cette rencontre motivera en elle un désir d'exercer professionnellement son talent dans une démarche de compassion pour le soulagement de la douleur. *Dr. Clown* ayant pour mission de redonner confiance aux malades.

Elle revient donc au Saguenay afin d'implanter ce service artistique alternatif dans les milieux hospitaliers de la région. Ainsi, devient-elle en 2007, directrice générale, clown et cofondatrice d'un organisme aujourd'hui reconnu pour la rigueur et le professionnalisme des comédiens qui y travaillent.

En 2013, elle est en nomination dans la catégorie femme d'affaires de l'année au Gala femmes d'affaires du Saguenay pour son travail au sein de l'organisme *Clowns thérapeutiques Saguenay*.

Aujourd'hui, toujours très active sur la scène artistique, elle enchaîne les rôles dans divers projets cinématographiques et théâtraux. Au Saguenay, elle joue avec et pour presque toutes les compagnies de théâtre de la région.

Au cours des dernières années, elle a su, par son dynamisme et sa créativité générer des emplois stables et stimulants pour les comédiens d'ici et transmettre sa passion : le théâtre et le jeu de comédien sous toutes ses formes.

Elle souhaite faire le pont entre les arts de la scène, le milieu des affaires et de la santé en s'impliquant au conseil d'administration du CAS.

Chantale Hudon

Administrateur, premier mandat



Propriétaire de la galerie d'art La Corniche de l'arrondissement de Chicoutimi et ayant, à ce titre, plus de 175 expositions à son actif, madame Hudon est bachelière en sciences (géographie) de l'UQAC.

De 1980 à 1987 elle a suivi des formations disciplinaires universitaires en histoire de l'art et en administration ainsi qu'une formation collégiale en administration intégrée.

Ces collaborations multiples en matière d'événements culturels ponctuels et d'expositions muséales d'envergures visant la rencontre des publics avec la culture locale ont fait d'elle une personnalité engagée et de la galerie d'art *La Corniche* un lieu d'art toujours très fréquenté offrant une vitrine exceptionnelle aux artistes établis, aux oeuvres sculpturales en bronze et aux arts Inuit non seulement reconnu en région mais également au Québec et au Canada.

Depuis 2004, elle est secrétaire-trésorière de l'Association des galeries d'art professionnelles du Québec et trésorière à la Conférence des relationnistes du Saguenay-Lac-St-Jean. En 2011, elle devient administratrice du conseil d'administration de La Société de l'Ordre du Bleu et siège depuis 2012 au conseil d'administration de l'organisme de théâtre La Tortue Noire.

Son expertise du domaine culturel et économique, ses capacités de commissaire et de conservatrice, son talent de conférencière s'exprimant sur l'histoire de l'art en région, le marché de l'art et sur l'évaluation des oeuvres d'art associée à une expertise relative aux successions, compagnies d'assurances et services juridiques, l'on favorisée à titre de représentante du milieu art et affaires au sein du Conseil des arts, premier mandat qu'elle assume avec maîtrise et sagesse depuis tout récemment.

Jonathan Tremblay

Administrateur, premier mandat



Jeune élu municipal de 34 ans, conseiller municipal du district numéro 2, marié et père de 2 jeunes garçons de 4 ans et de 3 ans, monsieur Tremblay détient un baccalauréat en enseignement préscolaire-primaire.

Actuellement enseignant pour la Commission scolaire De La Jonquière, il totalise une expérience de 17 années d'animation communautaire et musicale en tant qu'ex-proprétaire de *Megabeat*.

Musicien et sportif, diplomate et réaliste il fut plusieurs fois impliqué, en tant que bénévole ou administrateur, pour de nombreuses organisations et en soutien à de nombreuses causes.

Actuellement, à titre d'élu municipal de l'arrondissement de Jonquière, il préside la commission des arts et de la culture et la Commission des services communautaire, vie de quartier et développement social. Il est également membre de la commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ainsi que de la commission sécurité publique et incendie.

Aussi vice-président du club optimiste de Jonquière, il est nommé par l'administration publique au conseil d'administration du Conseil des arts de Saguenay en avril 2014.

Simon-Olivier Côté**Administrateur, premier mandat**

Titulaire d'une maîtrise en géographie spécialisé en dynamique territoriale et développement durable, il détient également un baccalauréat en géographie environnementale ainsi qu'un DEC en informatique du Cégep de Saint-Félicien. De 2005 à 2007, il travaille comme auxiliaire d'enseignement et auxiliaire en recherche appliquée à l'Université de Montréal.

Il est accompagnateur de terrain au Brésil ainsi que sur le vaste territoire de la province de Québec, et ce, jusqu'en 2007. Il occupe, de 2006 à 2012, la fonction de directeur général de la Coop V.E.R.T.E., ambitieux chantier de projets coopératifs d'essaimage d'entreprises jeunesse transporté par un idéal appliqué de développement durable et d'écotourisme.

En 2006, il effectue un retour en région et, en 2008, il est embauché en tant qu'assistant de recherche en économie sociale à l'Université du Québec à Chicoutimi. Aujourd'hui, consultant en développement des affaires, il possède une entreprise de gestion immobilière en plus d'être copropriétaire d'une entreprise d'écotourisme.

Très impliqué dans son milieu depuis 1996, il sera tout d'abord responsable d'une association étudiante collégiale, patrouilleur en charge d'installations de planche à neige et impliqué au sein de l'organisation de la Coopération internationale au YMCA de Montréal avant d'être tour à tour administrateur de son association étudiante de géographie, du Forum social régional Saguenay-Lac-Saint-Jean, de DémoKratia, du MAGE-UQAC, du Fonds d'investissement jeunesse en immobilisation, de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean et du comptoir vestimentaire les Fringues. Passionné d'art et de culture, il demande, en 2014, à être nommé au conseil d'administration en tant qu'élu municipal. Il a pour objectif de mieux comprendre la dynamique de reconnaissance des organismes culturels, d'améliorer le soutien municipal à la culture ainsi que de contribuer au rayonnement des artistes locaux.

Claude Martel**Directeur général depuis 2007**

Détenteur d'une maîtrise en arts de l'UQAM, il a fait des études pluridisciplinaires en arts plastiques (CÉGEP de Jonquière et du Vieux-Montréal), en philosophie (UQAM), en littérature et en administration (UQAC) et en aéronautique à Exact-Air et au CQFA.

Un travail de graphiste/photographe à la revue culturelle FOCUS, l'amène à s'établir dans la région au début des années 80 où il participe à diverses manifestations culturelles à Alma, Jonquière et Chicoutimi.

Lauréat du *Prix des écrivains de la Sagamie* en 1980, gagnant du concours de *Théâtre jeunesse ESSO* en 1984, récipiendaire en 1986 d'un *Trophart littéraire et lauréat du Concours d'œuvres d'art* de la Bibliothèque centrale de prêt du SLSJ, il reçoit en 1991, un *Prix spécial* du jury au Concours Sculpture Alcan, le Prix du public au Concours Duchamp-Villon de la Galerie Edouard-Montpetit de Longueuil ainsi que la *Bourse PAIR* de l'Université du Québec à Chicoutimi. En 1993, il reçoit la *Bourse André Lebrun* pour son implication dans le milieu régional et communautaire et tout récemment le *Prix du député Dany Morin* pour ses nombreuses réalisations en environnement. En 2003, le Projet concerté de réhabilitation écologique de la rivière du Moulin qu'il instigue et coordonne au Comité de l'environnement de Chicoutimi est mis en nomination au *Phénix de l'Environnement*, prix qui sera décerné à l'organisme en 2004.

Parallèlement à sa production artistique soutenue par le MAC, le CAC et le CALQ, ainsi qu'à son implication dans les organisations artistiques professionnelles, il développe, à travers différents survols du paysage, une approche du territoire et un militantisme écologique qui le portera à la coordination du Comité de l'environnement de Chicoutimi de 1994 à 2003. De 2002 à 2007, il initie et participe à de nombreux projets artistiques et culturels à Espace Virtuel, la Galerie Séquence ainsi que pour l'ONF et la Ville de Saguenay.

Sous la direction de divers conseils d'administration, il œuvre donc depuis plus de 25 ans dans le milieu des organismes publics et parapublics, à la mise en opération d'une multitude de projets socio-environnementaux et culturels, en constante interaction avec les milieux privés, municipaux et gouvernementaux. Reconnu pour la qualité et l'intégrité de ses actions et pour ses capacités de mise en réseau, notamment dans l'organisation d'activités, de festivals et de projets qui visent la rencontre de la culture et des publics, il est porté, à la fin de 2006, à la direction générale du CAS.

Conseil des arts de Saguenay

Mot du président sortant

Coupures et austérité à la fin d'un long mandat

Après trois mandats et plus de cinq années de services bénévoles durant lesquels j'ai eu le privilège d'œuvrer dans une organisation au potentiel énorme avec une succession d'administrateurs compétents, je dois avouer que le Conseil des arts de Saguenay, malgré ses succès et ses bons coups, n'a pas encore suscité l'intérêt que j'avais espéré, et ce, après 10 ans de services à la communauté artistique locale.

Il semble que les conseils des arts soient aux prises avec une problématique de compréhension des milieux et du public révélatrice d'une méconnaissance de la valeur de la chose artistique professionnelle. Aussi, dois-je l'avouer, et bien que nous ayons eu un excellent support municipal ainsi qu'une véritable reconnaissance nationale de nos actions, je quitte la barre du CAS empreint d'une certaine amertume avec en tête ce vieil adage que nul n'est prophète en son pays.

Ce fut toutefois gratifiant de défendre l'excellence de nos organisations artistiques professionnelles. Rappelons seulement le fait que ces organismes, aujourd'hui admissibles à nos programmes, le sont en fonction de leurs disciplines et de leurs spécificités, de la reconnaissance de leurs pairs et de leurs mandats artistiques.

Soulignons également que le CAS a été créé, à l'insistance de ces mêmes organisations, principalement pour leur assurer, dans le cadre de l'autonomie d'un exercice d'évaluation par des pairs, un soutien récurrent en fonction d'engagements inhérents à la Politique de développement des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville de Saguenay.

Ces organisations, également évaluées au national pour la qualité de leurs réalisations sont, pour la plupart, soutenues par le Conseil des arts et lettres du Québec, le Conseil des arts du Canada, la Société des entreprises culturelles du Québec, Emploi Québec, Patrimoine Canada et par une grande diversité de programmes nationaux et internationaux relatifs au développement de l'industrie touristique et cinématographique².

Aussi ces organismes répondent-ils avec satisfaction au mandat gouvernemental qui leur a été confié soit celui d'assurer à tous et en tout lieu une accessibilité aux arts et à la culture dans toute leur diversité.

Par ailleurs, j'aurais aimé vous entretenir à propos du contexte difficile que nous avons dû traverser à la fin de l'année 2014 relativement à des coupures budgétaires inattendues, au renouvellement du pacte fiscal impliquant les municipalités et leurs organismes mandataires, ainsi qu'à cette austérité qui se pointe à l'horizon, mais je préfère profiter de ces dernières lignes pour saluer le travail du conseil d'administration et souhaiter la bienvenue aux administrateurs qui suivront bientôt.

² Ce soutien atteignait \$4 495 274 en 2014

Je promets, pour conclure, que je rencontrerai les candidats pressentis qui auront à poursuivre, avec vous, les tâches auxquelles nous nous sommes consacrées avec enthousiasme.

Le Conseil des arts de Saguenay demeure un objet de fierté pour la communauté artistique et pour la classe politique et l'on doit toujours garder en mémoire le fait que les activités spécialisées de création et de diffusion de la matière première de toutes les ententes de développement culturel de la cité.

En vertu de nos obligations légales, j'ai donc le plaisir de présenter ce rapport annuel relatant les actions entreprises en 2014 par les administrateurs du CAS et leur direction.



Ian Gailer
Président

Conseil des arts de Saguenay

Mot de la direction

Rencontre avec le milieu : entre le statu quo et une vision projective partagée

Le mercredi 28 mai 2014, de 9h à 11h45 s'est tenue, à la salle Laterrière du sous-sol de l'édifice municipal de Laterrière, située au 6166 rue Notre-Dame, une rencontre d'information et de consultation du milieu visant la planification de nos actions futures et l'élaboration de projections se déclinant à l'horizon 2015-2020.

Dans le cadre de cette rencontre, des invitations ont été lancées, s'adressant à tous les présidents et directeurs des organismes culturels demandeurs de soutien financier, ainsi qu'aux artistes professionnels.

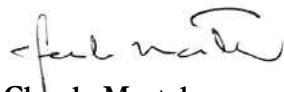
Une soixantaine de représentants du milieu culturel professionnel de Saguenay ont pu rencontrer les officiers et administrateurs du CAS et profiter de leur présence pour échanger sur les enjeux relatifs à la réalité des organisations culturelles en regard des mandats spécifiques du Conseil des arts.

Cette rencontre, préparée de longue date, et visant tout particulièrement à faire écho au premier mandat du CAS qui est d'être représentatif et à l'écoute des besoins de sa clientèle, s'est tenue dans le cadre d'un coaching organisationnel de Suzanne Leblanc visant à mesurer notre leadership et d'assurer un suivi et un retour acceptable aux participants.

Lors de cette rencontre tous ont pu s'exprimer sur nos programmes, nos projections et nos actions en cours afin d'en faire émerger les actions à prioriser à court et à long terme.

Avant de clore j'aimerais remercier chaleureusement toute l'équipe du conseil d'administration et souligner que cette année 2014 fut celle du renouvellement d'ententes triennales avec le CALQ, le CAM et l'UQAC, preuve tangible de la satisfaction de nos partenaires à l'égard de nos actions.

Merci à tous et à toutes pour le renouvellement de votre confiance !



Claude Martel
Directeur général

Priorités du milieu en matière d'actions projetées du CAS

Augmenter la contribution municipale au PCFO

Maintenir et bonifier les programmes existants

Réfléchir à des actions structurantes pour la carrière des artistes :

Politique municipale du 1%, ateliers/séjours de production, acquisition et circulation des œuvres, prix et bourses à la création

Autres actions à prioriser

Augmenter les contributions disponibles au PSPS

Officialiser l'accessibilité à la Politique d'aide financière aux délégations

Maintenir notre contribution au programme de formation continue du CRC

Signer des ententes pour la consolidation et le soutien des ateliers d'artistes et des séjours/production, et ce, pour toutes les disciplines

Conseil des arts de Saguenay

Les actes 2014

Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO)

Le jeudi 4 décembre 2014 au bureau du Conseil des arts de Saguenay (Point de service de Laterrière situé au 6166, rue Notre-Dame), s'est tenue la 9^{ème} rencontre d'évaluation des demandes de soutien au fonctionnement émanant des organismes artistiques professionnels de Saguenay.

Les membres du conseil d'administration du CAS ont accordé leur confiance en reconnaissant chez 6 individus les compétences et les qualités nécessaires pour composer le jury chargé d'analyser et d'évaluer les demandes déposées à notre Programme de contributions au fonctionnement des organismes (PCFO), et ce, dans la perspective d'émettre les recommandations relatives au soutien financier 2015 des organismes demandeurs.

Ces analyses et évaluations sont prépondérantes et consensuelles. À cette fin, des grilles d'évaluation individuelles, des cahiers de demandes par secteur, une procédure stricte et une série d'engagements à respecter sont transmis aux membres du jury et un délai d'environ 21 jours leur est accordé pour préparer la rencontre.

Conformément à notre code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury, autant leur participation à titre de juré que toutes les informations échangées entre eux et la direction demeurent strictement confidentielles.

Rappelons également qu'un observateur silencieux du conseil d'administration siège sur chacun des jurys afin de garantir l'intégrité administrative de l'évaluation et le juste suivi des recommandations auprès des autres administrateurs.

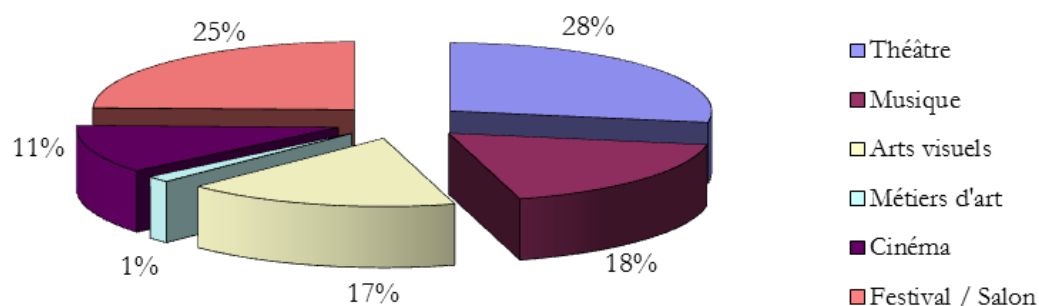
Par ailleurs, nous rappelons que, dans le cadre de ce dernier exercice d'évaluation par des pairs (concours au fonctionnement 2015), un mandat a été confié aux membres du jury les autorisant à réévaluer l'implication financière du CAS en fonction de la nature et de la spécificité de chaque organisation.

Cette réévaluation, dont ont été informés les demandeurs et qui n'impliquait nullement une redistribution immédiate des sommes à consentir, avait plutôt comme objectif de rechercher dans un proche horizon (2016-2017) un rééquilibrage et/ou des bonifications structurantes en fonction de la mission du CAS, des objectifs et critères revisités du programme et des limites évidentes à l'accroissement des disponibilités financières du CAS.

Le jury 2014 du programme de contribution au fonctionnement des organismes artistiques professionnels (PCFO) a donc tenu ses délibérations avec un budget consenti de 480 000 \$ pour le fonctionnement en 2015.

Conseil des arts de Saguenay			
Organisme	Contributions versées au PCFO		
	2013	2014	2015
Théâtre			
Théâtre les Amis de Chiffon	17 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Théâtre La Rubrique	35 000 \$	37 000 \$	37 000 \$
Théâtre du Faux Coffre	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Théâtre CRI	24 000 \$	24 000 \$	24 000 \$
Théâtre 100 Masques	10 000 \$	10 000 \$	13 000 \$
Théâtre à Bout Portant	7 000 \$	9 000 \$	9 000 \$
Théâtre de la Tortue Noire	8 000 \$	10 000 \$	15 000 \$
Musique			
Orchestre symphonique SLSJ	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Société d'art lyrique du Royaume	18 000 \$	18 000 \$	18 000 \$
Rendez-vous musical de Laterrière			3 000 \$
Le Centre d'Expérimentation Musicale	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Arts visuels			
Ateliers d'artistes TouTTouT	18 000 \$	18 000 \$	18 000 \$
Séquence (Centre Bang)	25 000 \$	43 000 \$	43 000 \$
Espace Virtuel (Centre Bang)	18 000 \$		
Le Lobe	18 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Métiers d'art			
Corporation des métiers d'art	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
Cinéma			
Caravane Films	40 000 \$	45 000 \$	45 000 \$
La bande Sonimage	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Festival / Salon			
Festival des Musiques de Création	23 700 \$	25 000 \$	30 000 \$
Festival international des arts de la marionnette		25 000 \$	40 000 \$
Festival Jazz et Blues de Saguenay	14 000 \$	14 000 \$	13 000 \$
Salon du livre du SLSJ	32 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
Total	404 700 \$	450 000 \$	480 000 \$

Répartition par secteur - année 2015



Programme de soutien aux projets spéciaux (PSPS)

Le 3 février 2014, le CAS reçoit les demandes du huitième concours. L'exercice d'évaluation a eu lieu le mercredi 2 avril 2014 et le conseil d'administration a adopté les recommandations du comité d'évaluation le mercredi 16 avril 2014. Sur les vingt (20) demandes reçues à ce concours, six (6) de celles-ci sont retenues par les membres du comité d'évaluation. Sur les vingt (20) demandes reçues à ce concours, trois (3) s'adressaient au volet I, quatre (4) au volet II, douze (12) au volet III et une (1) au volet IV.

Les recommandations totalisent alors 52 000 \$, soit le montant prévu dans l'entente de développement culturel disponible en 2014 auquel s'ajoute une participation de 2 000 \$ du Fonds des arts pour une réponse favorable à 30 % de la demande. Les demandes d'aide financière totalisent alors 173 139 \$ et la contribution financière de 52 000 \$ correspond à 30 % de ce montant.

Le conseil d'administration a également tenu compte des recommandations des divers évaluateurs qui se sont succédé au fil des ans et a tenu à ce qu'en soient informés les membres du comité d'évaluation du PSPS en 2014.

Avis donné aux évaluateurs du PSPS en 2014

« Un bon projet est un bon projet même s'il ne correspond pas tout à fait au volet dans lequel il est inscrit. »

« L'aspect novateur, spécifique, donc spécial du projet; doit être prioritairement considéré. »

« La richesse des collaborations proposées, l'aspect fédératif des artistes et l'impact sur les carrières et la professionnalisation des milieux demeurent des enjeux forts importants. »

PSPS 2014 en bref

VOLET I

Projets artistiques issus des milieux culturels et communautaires

Festival International des Arts de la Marionnette à Saguenay pour « La Grande Kermesse »

Conceptualisation et recherche dramaturgique pour la réalisation d'une manifestation festive, communautaire et populaire dans le cadre de la relance du Festival International des Arts de la Marionnette. Le projet fut retenu pour son effet structurant sur la relance du FIAMS et pour son aspect communautaire impliquant une participation des milieux et le développement de publics.

Montant accordé : 8 000 \$

Budget prévu : 20 150 \$

VOLET II

Projets artistiques issus d'un maillage art et affaires

Bar à Pitons

pour « Soirées Jazz'n Scotch »

Restructuration des soirées Jazz'n Scotch visant une meilleure intégration de ces soirées dans la dynamique propre à la musique jazz (relève musicale spécialisée, bancs d'essai, professionnalisation des musiciens, expériences de la scène) et au Festival Jazz & Blues de Saguenay. Ce projet a également retenu pour son aspect fédératif des musiciens professionnels de Saguenay ainsi que pour la qualité exceptionnelle des intervenants et de la demande.

Montant accordé : 6 000 \$

Budget prévu : 38 400 \$

VOLET III

Rayonnement des artistes et des organismes professionnels

Bande Sonimage

pour « Explorations cosmiques »

Réalisation de cinq (5) vidéoclips relatifs à la musique de l'auteur-compositeur François Harvey impliquant la participation pressentie de cinq (5) réalisateurs de Saguenay : Sébastien Pilote, Jean-Marc E. Roy, Nicolas Lévesque, Noémie Payant Hébert et Christine Lavoie. Le projet a été retenu pour son rayonnement manifeste de la carrière du musicien, son aspect promotionnel incontestablement efficace, ainsi que la qualité irréprochable de la demande.

Montant accordé : 12 000 \$

Budget prévu : 27 150 \$

Le Lobe

pour « Dialogues »

Rencontres d'artistes dans le contexte d'échanges entre deux (2) centres d'artistes et deux (2) festivals de films à Saguenay et en Acadie. Mixité et rayonnement des disciplines, collaborations interorganismes et rapprochement inusité entre les arts visuels et le cinéma d'auteur furent considérés comme méritant un soutien du programme.

Montant accordé : 10 000 \$

Budget prévu : 24 350 \$



Photo source : Le Lobe

Association professionnelle des écrivains de la Sagamie
pour « Cabaret littéraire »

Projet littéraire qui sera présenté au Côté-Cour, et ce, dans le cadre du Salon du livre 2014. Ce projet spécifique de repositionnement et de restructuration d'une association professionnelle d'écrivains (APES) s'est vu accorder la confiance du comité d'évaluation pour son caractère populaire dont l'événement pressenti offrira certainement un rayonnement original à la littérature d'ici.

Montant accordé : 6 000 \$

Budget prévu : 16 500 \$



Photo source : APES



Photo source : APES

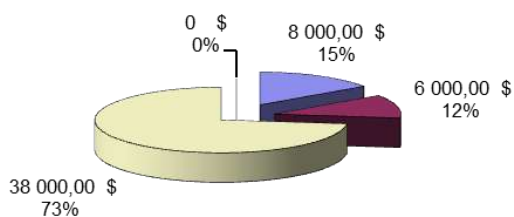
Théâtre à Bout Portant
pour « Blindé aux Chantiers »

Présentation au printemps 2014 d'un laboratoire de création aux « Chantiers – Constructions artistiques » du Carrefour international de théâtre de Québec. Deuxième phase d'un travail de création entamé à l'automne 2013 en Colombie, le projet fut présenté le 28 mai à la Place de l'Université du Québec à Chicoutimi devant plus d'une centaine de spectateurs. Représentation de cinquante (50) minutes, « Blindé » est une performance théâtrale in situ durant laquelle nous suivons le déchirement d'une cellule familiale dont le fils s'est enrôlé dans l'armée. Le travail de Vicky Côté a fait l'objet d'une critique dans le Devoir du 30 mai 2014. Ce projet a été retenu pour la reconnaissance nationale de la carrière de Vicky Côté ainsi que pour l'excellence de son positionnement esthétique.

Montant accordé : 10 000 \$

Budget prévu : 17 800 \$

Organisme	Discipline	Volet	Montant
Festival International des Arts de la Marionnette	Théâtre	I	8 000,00 \$
Bar à Pitons	Musique	II	6 000,00 \$
Bande Sonimage	Cinéma	III	12 000,00 \$
Le Lobe	Arts Visuels	III	10 000,00 \$
Théâtre à Bout Portant	Théâtre	III	10 000,00 \$
Association professionnelle des écrivains de la Sagamie	Littérature	III	6 000,00 \$
Total			52 000,00 \$



- Volet I - Projets artistiques issus des milieux culturels et communautaires
- Volet II - Projets artistiques issus d'un maillage art et affaires
- Volet III - Rayonnement des artistes et des organismes professionnels
- Volet IV - Collaboration entre les artistes professionnels et de la relève

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX



Une première en 2014

Projet pilote de bourse de recherche et de création à la MRC du Fjord

Ce projet pilote de bourses recherche-cr ation pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay donnait suite   une rencontre des gens du milieu artistique et administratif de la MRC ayant exprim  le d sir d'acc der aux programmes du Conseil des arts de Saguenay.

Ce souhait trouvait sa justification ultime dans la n cessit , pour le milieu artistique de cette municipalit  r gionale de comt , d'une reconnaissance de son travail et de ses pratiques par une instance reconnue nationalement pour ses principes en mati re d' valuation.

L'acc s   cette reconnaissance devait n cessairement se faire   travers une  valuation par des jurys de pairs, et ce, en fonction de crit res sp cifiques aux diff rents conseils des arts relatifs   la qualit  artistique des propositions et c'est justement en cela que fut sollicit e la participation du CAS.

L' laboration du programme avec ses g n ralit s, ses objectifs, ses crit res et ses outils devant servir   l' valuation des demandes fut donc confi e au Conseil des arts de Saguenay, t che qui jettera les bases du processus de mise en forme d'une premi re bourse de cr ation   Saguenay.

G n ralit s

Ces bourses de recherche-cr ation pourraient  tre attribu es chaque ann e (sous r serve des disponibilit s financi res et de la participation des partenaires),   des artistes de toutes disciplines. Ces bourses viseraient l'accomplissement d'un programme de travail ou d'un projet de perfectionnement structurant pour leur discipline ou pour le rayonnement des carri res artistiques issues de la MRC du Fjord.

Objectifs du projet pilote

- Reconna tre la pr sence, le cheminement et la valeur de la contribution d'un individu au rayonnement des arts de toutes disciplines sur le territoire de la MRC du Fjord;
- Identifier et reconna tre,   travers l'exercice d' valuation par des pairs, le professionnalisme artistique d'individus  ouvrant sur le territoire de la MRC du Fjord;
- Reconna tre chez les artistes  ouvrant sur le territoire de la MRC, la vis e d'objectifs d'excellence et de perfectionnement m ritant support et appui financier;
- Encourager et permettre la diffusion et la circulation des  uvres des artistes de la MRC du Fjord   travers des lieux de diffusion professionnels reconnus;

- Encourager et permettre les échanges, les jumelages et les rapprochements entre les artistes et les organismes artistiques de la Ville de Saguenay et des municipalités périphériques.
- Créer un programme de bourse dont le modèle serait applicable aux artistes de Saguenay.

Les lauréates du concours 2014

Nom	Projet	Municipalité de résidence
Mylène Bouchard	Dernière phase d'écriture du roman Krumlov(e)	Saint-Fulgence
Marie Brunet	Création de murales avec métier à tisser, intégrant des photos du territoire de la MRC	L'Anse-Saint-Jean

Les projets artistiques soutenus

KRUMLOV(E)

Mylène Bouchard a reçu en mai 2014 une bourse de recherche-crédation de 5 000 \$ pour un projet d'écriture d'un roman intitulé provisoirement Krumlov (e).

Depuis, son projet a considérablement avancé et se dirige vers une publication aux Éditions La Peuplade en 2016.

Son roman d'environ 200 pages sera imprimé à 1200 exemplaires et diffusé dans plus de 200 librairies québécoises. Il pourrait également faire l'objet de ventes de droits à l'étranger et, ainsi, apporter un rayonnement grandissant à cette jeune auteure.

Son projet d'écriture aura nécessité un travail de plus de 8 heures par semaine depuis environ 1 an. Krumlov(e) sera la cinquième publication de madame Bouchard, les quatre précédentes l'ayant fait connaître dans les médias nationaux à Radio-Canada, La Presse, Le Devoir, Le Quotidien et Lettres québécoises. Sa carrière d'écrivaine étant ainsi solidement amorcée.

Ce dernier roman raconte l'histoire d'un amour exilé. Il y a dans le titre du projet Krumlov(e) une allusion directe à l'amour (love), car Amanda Pedneault de l'Île-aux-Coudres doit mettre fin à sa relation avec son mari, Milan, avec qui elle vit à Prague depuis plus de vingt ans, homme pour qui elle s'est exilée dans sa jeunesse, quittant ses origines québécoises.

Ce saut vers la solitude s'avère cependant difficile, mais le jour où une nouvelle galerie d'art ouvre ses portes à Prague, Amanda décide de se mettre au défi de provoquer du changement dans sa vie.

Krumlov(e) interroge, à travers ce récit, les modèles amoureux parfois rigides dans lesquels hommes et femmes doivent chercher un équilibre. Liberté et engagement, distance et intimité, familiarité et retenue, ce roman recherche et questionne les profonds conditionnements et les motivations du désir ; dévoile aussi les zones de flottement existant entre l'amitié et l'amour ; pose la problématique des amours multiples. Personnage complexe, Amanda est une grande amoureuse de la vie, de l'art, des hommes et des femmes.

Parcourant différents univers amoureux le roman Krumlov(e) cherche à révéler comment s'installe l'amour dans les cœurs.

MURALES AUX MÉTIER À TISSER

Marie Brunet, artiste des arts visuels, s'est méritée, en mai 2014, une bourse de recherche-crédation de 5 000 \$ pour son projet « Correspondance ».

À partir de photographies de la nature prises sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Marie Brunet s'est engagée dans la création de murales montées sur un métier à tisser où trame, fils et photos imprimées se transformeront en œuvres tissées.

Par un judicieux jeu d'assemblage et à l'aide d'un logiciel de traitement de l'image, l'artiste intègre ses images à la trame du métier, imprime ensuite ses montages photographiques sur des tissus découpés en bandes qui forment la trame générale du tissage.

Ce projet fait suite à ses explorations de techniques de tissage débutées en mai 2013 dont les résultats ont stimulé son intérêt et permis le perfectionnement de sa technique pour la réalisation de « Correspondance ».

En 2014, la corporation d'artistes Atelierhof Werenzhain e.V, invite Marie Brunet à présenter ses œuvres en Allemagne dans le cadre de l'exposition « WEGE – Künstler_innen aus Quebec zeigen Zeichnung, Aquarell, Fotografie, Skulptur » qui est prévue du 6 septembre au 25 octobre 2015 dans ses espaces à Doberlug-Kirchhain.



Photo : Marie Brunet

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public et prend part au développement culturel par la mise en œuvre d'une politique culturelle.

PARTENAIRES 2014



Les Ateliers/studios

Ateliers/studios - Saguenay-Montréal en 2014

En collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts de Montréal (CAM), nous avons élaboré, en 2010, un projet triennal d'échange d'artistes et de séjour-production en résidence entre des artistes de Saguenay et de Montréal dont la pratique et le travail de création nécessitent l'apport ou le support des nouveaux médias, et ce, dans toutes les disciplines.

Renouvellement d'un investissement de 120 000 \$ pour un programme d'ateliers/studios et de séjour production à l'intention des artistes de la Ville de Saguenay et de l'Île de Montréal

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Conseil des arts de Montréal (CAM) et le Conseil des arts de Saguenay (CAS) ont tenu une conférence de presse afin de révéler le détail du renouvellement d'un investissement commun pour la poursuite du programme Ateliers/studios Saguenay-Montréal.

La directrice générale du Conseil des arts de Montréal, Mme Nathalie Maillé, est venue souligner l'importance stratégique de cette collaboration entre trois conseils des arts pour le développement des carrières artistiques et la reconnaissance mutuelle d'une complémentarité nécessaire au soutien des arts au Québec.

Pour le directeur du Conseil des arts de Saguenay, M. Claude Martel, ce renouvellement vient consolider la crédibilité et le positionnement d'un organisme municipal en plein essor et tellement prometteur pour le soutien financier de la communauté artistique locale.

«Je suis très heureux de me déplacer pour annoncer chez vous le renouvellement d'une entente visant le développement d'un réseau d'échange entre Saguenay et Montréal, et de soutenir ainsi un précieux partenariat pour la recherche et la création des artistes», a déclaré le président-directeur général du Conseil des arts et lettres du Québec, M. Stéphane Laroche.

Ce programme, né de l'initiative des Conseils des arts de Saguenay et de Montréal constitue certainement un formidable tremplin pour le rayonnement du travail artistique et sera bénéfique autant pour les boursiers que pour les organismes et les communautés d'accueil.

Ce projet d'artiste en résidence rendu possible grâce à la participation exceptionnelle d'OBORO à Montréal et des Ateliers d'artistes TOUTTOUT à Saguenay.

Vendredi 7 février 2014 à 11h

Conférences de presse aux Ateliers d'artistes TouTTouT dans l'arrondissement de Chicoutimi



Photo : Jeannot Lévesque

Nathalie Maillé directrice du CAM entourée de Stéphane Laroche, PDG du CALQ, de Pierre Bourgie, coordonnateur de TouTTouT et de Claude Martel(à gauche) DG du CAS

Des objectifs précis

L'objectif de ce programme, outre la volonté exprimée par le Conseil des arts de Saguenay (CAS) de consolider les activités des Ateliers d'artistes TouTTouT, était de permettre à un artiste de la Ville de Saguenay et à un artiste de l'Île de Montréal d'avoir accès à une bourse de séjour/création de 10 000 \$, offerte par le CALQ, afin de bénéficier de ressources professionnelles de création dans un contexte géographique et un environnement social différents.

Notons également que cette initiative, en plus de jeter les bases de collaborations stratégiques entre les divers conseils des arts, ouvrirait également la voie au développement de divers projets et partenariats financiers entre la métropole, les régions, le nord du Québec et les conseils des arts municipaux actuels ou en devenir.

En plus de favoriser des échanges humains et artistiques des plus enrichissants, la résidence crée des ponts (liens interrégionaux prometteurs) entre les boursiers et les centres d'artistes qui les reçoivent permettant de facto un rayonnement plus grand de leurs pratiques et de leurs œuvres.

Le 18 janvier 2014, les partenaires du projet ont eu le plaisir d'annoncer le choix des artistes Pascal Picard et Roméo Gongora pour les deux (2) premières résidences du renouvellement de l'entente triennal.

OBORO

Conseil des arts
et des lettres
Québec

CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

Montréal

LES ATELIERS D'ARTISTES
TOUTTOUT

Pascal Picard

TRANSITION : DE L'IMAGE AU SON ET DU SON À L'IMAGE.

Au cours de sa résidence, Pascal Picard a travaillé sur ce qu'il nomme « l'E.S.S. » : l'effacement, la soustraction et la suppression faisant interagir sa peinture soustractive avec les arts de la vidéo et du son. En compagnie de Carole Facal (Caracol), auteure-compositeur-interprète de la chanson folk pop, il a exploré à OBORO les notions de disparition, d'altération et d'effacement.

Pascal Picard est un peintre portraitiste. Il peint, ou plutôt, comme il le dit, dépeint avec la base même de la vie : l'eau, élément translucide qui lui permet de nettoyer, changer et rompre avec la figuration ou le sujet de l'œuvre.

« Transfert, transformation, transition, transitoire, transi, transmetteur, transport, transparent, transmutation. Trans est un préfixe qui exprime l'idée de traversée, de passage et de voyage ». C'est dans cette optique du passage que sa résidence a pris forme passant du travail pictural aux effacements sonores, de l'image peinture à l'image vidéo et de la projection à la création par soustraction et addition de sons.

Lors de son séjour de production à OBORO Pascal Picard a également collaboré avec différents artistes et concepteurs. Il a travaillé avec Ganaël Dumontier, un caméraman professionnel de chez Indica (maison de disque importante au Québec), Toast Dawg, un DJ reconnu internationalement, Josée Brouillard, une artiste en arts visuels et Eric Paré, un créateur de spinning light (technologie utilisée entre autres au cinéma).



Photo : Pascal Picard

Roméo Gongora

JE, NOUS, OU LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE QUÉBÉCOISE

« Je, Nous » fut un projet de résidence qui a cherché à engager profondément des représentants de la population locale par le biais d'une création vidéo explorant la construction identitaire québécoise.

Cette résidence fut amorcée par une période de recherche sur la culture de la région du Saguenay et la question identitaire du « nous ». Rencontres et entrevues avec divers spécialistes de la région ont initié une démarche exploratoire relative aux enjeux identitaires des régionaux.

Le projet « Je, Nous » de l'artiste montréalais Roméo Gongora s'est donc déroulé en deux phases qui se sont articulées en un projet de résidence aux Ateliers TouTouT avec, comme première étape la recherche à Chicoutimi d'une pensée artistique questionnant le concept de la tolérance.

Il a entamé sa recherche auprès de chercheurs universitaires et d'organismes dédiés à l'intégration de la diversité au Saguenay. Cette première étape lui aura permis de rencontrer l'historien Aurore Bouchard, récent transgenre, qui défend les droits des Métis et de se familiariser avec l'œuvre naïve d'Arthur Villeneuve.

En second lieu, l'artiste a organisé un « super-performatif » autour du chapitre « Menace de l'intolérance » du livre Québec en mutation. Ce volet de sa résidence a été documenté par des images, du son et des textes à intégrer dans une vidéoperformance à venir.



Photo : Roméo Gongora

Ateliers CAS/UQAC

Les responsables de l'Université du Québec à Chicoutimi nous ont fait part de leur volonté de renouveler un partenariat, établi en 2007, pour la mise en disponibilité d'un Atelier/studio à TouttoutuT.

Cet espace de travail, accessible par concours auprès des finissants du baccalauréat interdisciplinaire en art et de la maîtrise en art, est toujours disponible mais le renouvellement de cette entente, prenant fin en 2013, est toujours en négociation, et ce, dans le contexte d'une restructuration des espaces des ateliers TouTTouT en ateliers collectifs, projet qui devrait se concrétiser en 2015.

Nous nous assurerons cependant que ce projet d'ateliers partagés se réalise sans nuire aux ententes que le CAS a conclu avec la Ville de Saguenay, l'UQAC, le CAM et le CALQ pour le maintien d'espaces de séjours/création pour les artistes de Saguenay et ceux en résidence.

Quant à l'Atelier/studio-Ville de Saguenay, négocié en 2005-2006 par les administrateurs du CAS, il semble répondre en tout point à la volonté municipale de maintenir viables des ateliers d'artistes sur son territoire.

Ainsi les Ateliers d'artistes TouTTouT bénéficient toujours de trois (3) projets dynamiques visant à soutenir leur fonctionnement : les Ateliers/studios Saguenay-Montréal, l'Atelier/studio CAS-UQAC (en cours de négociation) et l'Atelier/studio-Ville de Saguenay.

Les artistes Julie Bernier, André-Anne Giguère, Yves Whissell, Laurie Girard, Nélanne Perron-Racine et Paulo Almario ont bénéficiés récemment des services liés à ces ententes.

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

Soutien financier aux délégations en 2014

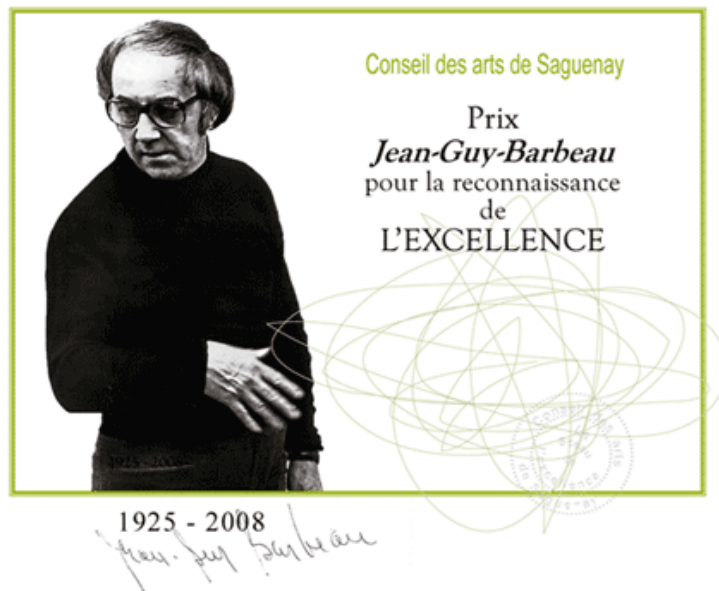
Chaque année, et de plus en plus fréquemment, des artistes professionnels, des collectifs, des écrivains, des troupes de théâtre, des cinéastes et des organismes artistiques de la Ville de Saguenay sont invités à participer à des événements nationaux ou internationaux pour y représenter notre communauté.

Conscient du potentiel de rayonnement qu'offre ce type de reconnaissance, le *Conseil des arts de Saguenay*, s'ouvre progressivement à la création d'une politique d'encadrement des délégations visant l'analyse et le soutien des meilleures opportunités de promotion de notre communauté qu'offriraient des délégations composées d'artistes ou de membres d'organismes artistiques et culturels issus de la Ville de Saguenay.

Soutien financier aux délégations- 2014			
Évaluation selon le "cadre de référence" pour l'encadrement et l'accueil des demandes			
Demandes assujetties à de la représentation et des invitations officielles	Justificatifs généraux	Montants demandés	Montants alloués
Yves Whissell	<i>Festival Miami Web Fest 2014</i>		
<i>Participation à un festival</i>		790,68 \$	474,41 \$
Mordicus	<i>Présentation spectacle Oiseaux de nuit</i>		
<i>Participation à la Francofête en Acadie</i>		1 022,93 \$	613,76 \$
Jean-Marc E. Roy	<i>Présentation Nevermind au Festival Encounters Short Film à Bristol</i>		
<i>Transfert film court métrage en format DCP</i>		65,26 \$	39,16 \$
Chaire de recherche du Canada	<i>Participation au projet: Les cartographies de l'attente</i>		
Andrée-Anne Giguère			
<i>Réalisation du projet Les cartographies de l'attente : Entre les rues de Bogota et le Mapa Teatro</i>		1 316,31 \$	789,79 \$
Caravane Films Productions	<i>Regard@Winterthur, Suisse</i>		
<i>Participation à une réunion internationale</i>		1 085,13 \$	651,08 \$
Balance en 2014			(1 333,47) \$
Montant disponible en 2014			4 000,00 \$
Remboursement total en 2014			2 568,19 \$
Balance en 2015			98,34 \$

Autres actions du Conseil des arts en 2014

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence



Historique et caractéristiques du prix

Les prix pour la reconnaissance de l'excellence sont de hautes distinctions attribuées pour souligner l'excellence d'un individu et le caractère exceptionnel de sa contribution au rayonnement d'une discipline.

Professeur d'art, Jean-Guy Barbeau fut avant tout un artiste peintre remarquable. Pendant plus de 60 années, il a créé des oeuvres reconnues pour leur imaginaire en inventant nombre de personnages féminins plus énigmatiques les uns que les autres. Son influence sur la peinture contemporaine québécoise est historiquement reconnue.

Le 20 novembre 2008, peu avant sa mort, le Conseil des arts de Saguenay lui accorde ce premier prix lors de sa rétrospective à la Pulperie Musée régional et nomme, en son honneur, les Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence.

En 2009, la costumière Jacynthe Dallaire reçoit également ce prix pour son apport exceptionnel à la production, et ce, lors du prestigieux Gala de la Corporation des femmes d'affaires du Saguenay.

Jacques Clément, lauréat 2014



Jacques Clément, directeur artistique et chef d'orchestre de L'Orchestre symphonique du Saguenay—Lac-Saint-Jean accompagné ici, de gauche à droite, par Michel Pedneau et Sylvie Gaudreault, respectivement vice-président et vice-présidente du CAS, et de madame Marcelle Barbeau veuve du peintre.

Résumé de la candidature retenue en 2014

Né à Tours en France en 1944, le lauréat 2014 du Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence étudie la clarinette et la musique de chambre au sein des conservatoires de Tours, Nancy et Versailles puis au Québec au Conservatoire de musique du Québec à Montréal où il remporte en 1976, le Premier prix de direction d'orchestre.

Arrivé au Canada en 1971, il profite de la proximité des États-Unis pour parfaire son art de la direction d'orchestre auprès de la Fondation Pierre-Monteux dans le Maine.

À partir de 1976, il entame une fructueuse carrière de chef d'orchestre au pupitre de l'Orchestre civique des jeunes de Montréal et de l'Orchestre des jeunes de Sherbrooke. Durant une décennie, il dirige également, à titre de chef invité, l'Orchestre de chambre de Radio-Canada à Québec.

En 1979 il s'implique activement, dans le contexte de l'émergence de l'identité culturelle du Québec, à la fondation de l'Association des orchestres des jeunes du Québec dont il est aujourd'hui le conseiller musical et le tout récent récipiendaire du Prix Fernand-Lindsay pour sa contribution au rayonnement de la musique chez les jeunes.

De 1979 à 1986, tel un commis voyageur de la grande musique, il se déplace constamment entre Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et le Saguenay assumant la direction de cinq (5) orchestres et agissant, chez nous, en tant que chef de l'Orchestre Symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce parcours unique et cette prolifique itinérance lui apportent, au cours des ans, la connaissance et la collaboration des ressources les plus prometteuses en matière d'enseignement et d'interprétation de la musique classique au Québec et lui valent le développement d'une vision structurante de l'enseignement et du rayonnement de la musique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Fort de ses acquis, il assume, de 1980 à 1984, la direction artistique du Camp musical de Métabetchouan et est nommé, en 1986, directeur du Conservatoire de Chicoutimi dont il supervisera, au début des années 90, le complexe déménagement dans l'ancien Palais de justice de Chicoutimi.

À partir de 1986, année où il s'installe à demeure au Saguenay, il met à profit ses nombreuses connaissances et compétences, son temps et son énergie pour la promotion et le développement de l'enseignement et de la pratique musicale dans toute la région.

Fondateur passionné de plusieurs organismes musicaux qui ont traversé le temps, dont l'Orchestre des jeunes du Saguenay-Lac-Sain-Jean, en 1988, le Quatuor Alcan et le Chœur symphonique en 1989, il œuvre, avec tact et pédagogie, en tant que directeur artistique et chef d'orchestre de l'Orchestre Symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour offrir à la communauté de grands concerts qui vaudront à notre orchestre, en 2000, le Prix Opus remis par le Conseil québécois de la musique.

Visionnaire, ouvert, humain et diplomate il a su implanter dans le respect des partenaires, des musiciens professionnels et des jeunes élèves, les outils et les structures nécessaires au rayonnement de la musique au Saguenay et surtout, et qu'on l'entende bien, il a su faire de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean un puissant et incontournable ambassadeur de la vitalité artistique du Saguenay.

Toujours prêt à s'investir et à travailler en collaboration, il a notamment contribué à la démocratisation de sa discipline et à l'accessibilité à la musique classique en participant à des aventures musicales inusitées avec entre autres le Centre d'Expérimentation Musicale, le Festival Jazz & Blues de Saguenay, le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le festival Regard sur le court métrage, le festival des Rythmes du monde, les 150e anniversaires de Chicoutimi et de Jonquière sans oublier l'extraordinaire concert extérieur de Saguenay Capitale culturelle 2010 en hommage à Arthur Villeneuve, au bassin de la rivière Chicoutimi.



Photo : Tom Core

Plus récemment, son implication directe comme conseiller dans le processus de mise en œuvre des hautes exigences acoustiques relatives au Théâtre Banque Nationale et à l'acquisition de son piano de concert Steinway réconcilie le milieu artistique avec le projet de restauration de l'Auditorium Dufour.

Cette riche expérience du domaine musical et pédagogique fait du Maestro Jacques Clément, de son verbe et de sa baguette une référence unique en matière de musique et le lauréat incontournable de la plus haute distinction du Conseil des arts de Saguenay pour son apport exceptionnel à la musique : le Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence. Prix qui lui sera remis lors d'une cérémonie officielle au Théâtre Banque National avant le dernier spectacle de fermeture du 35^e anniversaire de la saison grand concert la Traviata le 26 avril 2014 devant un nombre impressionnant d'amis, de musiciens, de membres de sa famille et d'intervenants des arts et de la culture.



Photo : Tom Core

Collaboration à la formation et à la professionnalisation des artistes en 2014

Contribution financière du Conseil des arts de Saguenay pour les frais d'inscription des participants de Ville Saguenay à une formation offerte par le Conseil régional de la culture

Du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

Date	Formation	Description	Participants	Participation financière
15 au 19 sept. 2014	Formation multirégionale Masques, objets et manipulation	Apprivoiser le rapport du corps de l'acteur dans l'espace et l'interaction avec la marionnette et son interprète; Expérimenter les différentes formes de masques et leurs interactions avec le corps et l'objet.	Audrey Bergeron Mylène Leboeuf Serge Lapierre	3 participants x 100 \$ 300 \$
4 et 5 octobre 2014	Formation DaVinci Résolve – Étalonnage	DaVinci est une solution de montage, d'étalonnage et de finition abordable et très performante. Elle permet de traiter les images destinées à la télévision ou à la projection numérique.	Jean-Philippe Archibald Alexandre Asselin-Mullen Samuel Pinel-Roy Benjamin Roy Alexandre Rufin Laurie-Ann Dufour-Guérin	6 participants x 105 \$ 630 \$
25 novembre au 3 décembre 2014	Formation en résine et polymère (formation donnée à l'extérieur de la région)	Cette formation propose un séjour intensif d'apprentissage et d'expérimentations des techniques et des matériaux s'offrant à l'artiste qui désire réaliser une œuvre extérieure permanente.	Germain Desbiens	366 \$

Service de développement professionnel du Conseil régional de la culture



Perspectives administratives - Horizon 2015/2018

Ressources financières espérées

Fonctionnement du Conseil des arts de Saguenay

<i>Salaires et charges sociales :</i>	88 000 \$
<i>Opération, relation au milieu et communication externe :</i>	20 000 \$
<i>Activités et collecte de fonds :</i>	5 000 \$
<i>Formation, soutien ponctuel aux délégations et autres services aux artistes :</i>	15 000 \$

SOUS-TOTAL : 128 000 \$

Programmes, prix et bourses du Conseil des arts de Saguenay

<i>Contribution au fonctionnement des organismes :</i>	490 000 \$
<i>Soutien diversifié à l'excellence, prix et bourses :</i>	12 000 \$
<i>Contribution aux projets spéciaux :</i>	50 000 \$
<i>Bourses bisannuelles de recherche création :</i>	28 000 \$

SOUS-TOTAL : 580 000 \$

Actions concertées et partenariats divers

<i>Ententes spécifiques nationales :</i>	9 000 \$
<i>Renouvellement et bonification des partenariats existants :</i>	12 000 \$
<i>Nouveaux partenariats :</i>	7 000 \$

SOUS-TOTAL : 28 000 \$

TOTAL : 736 000 \$

Actions 2014

En bref

Rencontre de consultation du milieu

Augmentation des contributions au PCFO

Élaboration des prémices pour la création d'une bourse pour les artistes

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence – Jacques Clément

Renouvellement de l'entente Ateliers/studios Saguenay-Montréal

Repositionnement de l'entente CAS/UQAC

Contribution au renouvellement de l'entente de développement culturel MCC/VILLE

Entente de collaboration pour le soutien des artistes de la MRC du Fjord

Augmentation de l'implication financière du CAS en formation continue

Participation financière et soutien aux délégations

Élaboration de nouvelles stratégies en matière de collecte de fonds et de communication pour le 10^e anniversaire de constitution du CAS

Création, mise en opération et suivi de la page Facebook du CAS.

Conseil des arts de Saguenay

Conclusion

L'an dernier nous abordions nos conclusions du rapport annuel 2013 en posant deux (2) questions : Devrions-nous à présent accepter notre enviable (viable) position ou poursuivre nos efforts de développement ? Serait-il possible de viser plus haut, de voir au-delà, d'inventer encore de nouveaux partenariats et de maintenir une pression raisonnable sur nos élus en matière de contribution financière aux activités artistiques du milieu ?

Le mercredi 28 mai 2014, dans le cadre d'une rencontre d'information et de consultation, le milieu artistique professionnel renouvelait sa confiance envers le Conseil des arts de Saguenay, déterminait ses priorités et orientait la planification de ses actions futures dans un horizon de 5 ans.

C'est en 2014 qu'un comité de travail, issu du milieu artistique professionnel, produit un rapport préliminaire qui mènera à la constitution du Conseil des arts à Saguenay.

Dans le cadre du décret constitutif de la nouvelle ville de Saguenay, le conseil de ville constitue, le 2 mai 2005, le Conseil des arts de Saguenay.

Un premier conseil d'administration s'incorpore le 27 août 2005 sous l'appellation Conseil des arts de Saguenay et procède à l'engagement d'un premier directeur général qui sera congédié au cours de l'année 2006. À l'aube du 10^e anniversaire de sa fondation, d'un important renouvellement de son conseil d'administration et d'une 9^e année d'actions concrètes sous ma direction, il m'apparaît toujours aussi nécessaire que l'on se souvienne aujourd'hui du chemin parcouru.

Aussi, déjà fort de notre inscription au décret constitutif de la Ville de Saguenay, il m'apparaît essentiel, dans les perspectives d'austérité qui pèsent sur nos communautés, de maintenir le cap sur les visions communes qui ont permis notre actuel positionnement et de faire écho sans relâche aux actions prioritaires identifiées par le milieu sinon...

À quoi aurait servi toute cette belle histoire de la création d'un conseil des arts à Saguenay ?

Claude Martel
Directeur général

Conseil des arts de Saguenay
Rapport annuel 2014

ANNEXE

États financiers 2014
Reddition des comptes du fonds réservé

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Conseil des arts de Saguenay

États financiers
Au 31 décembre 2014

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs du
Conseil des arts de Saguenay,

Nous avons procédé à l'examen du bilan du **CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY** au 31 décembre 2014 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien l'examen quant à leur exhaustivité. Notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'insuffisance des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net.

Au cours de notre examen, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de mener à bien l'examen des produits de dons et d'activités de financement dont il est question au paragraphe précédent, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Malette S.E.N.C.R.L. ¹

Malette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada
Le 8 avril 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106088

Conseil des arts de Saguenay

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2014

2013

« Non audité »

PRODUITS

Dons et commandites	4 467 \$	26 028 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay	10 000	-
UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	5 000	5 000
Ville de Saguenay - Fonds des arts		
Fonctionnement	110 000	111 140
Politique de délégation	4 000	4 000
Prix et bourses	12 000	-
Studios Saguenay-Montréal	10 000	-
	155 467	146 168

CHARGES

Salaires et charges sociales - administration	27 867	25 121
Salaires et charges sociales - direction générale	59 006	51 386
Charges sociales d'exercices antérieurs	4 683	-
Activités	13 473	24 217
Assurances	247	1 140
Bourses - MRC du Fjord-du-Saguenay	10 000	-
Contrats de formation	1 396	519
Contrats de service et droits d'auteur	3 452	4 905
Fournitures de bureau et papeterie	2 305	3 938
Frais d'adhésion	1 094	918
Frais d'analyse des demandes de subventions et projets spéciaux	6 773	687
Frais de voyage, de représentation et de déplacement	5 592	4 554
Honoraires professionnels	5 000	5 097
Intérêts et frais (produits) financiers	(473)	156
Politique de délégation	2 568	6 802
Publicité, promotion et site Web	1 843	4 291
Studio Saguenay - Montréal	9 246	6 070
UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	5 000	5 000
	159 072	144 801

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(3 605) \$

1 367 \$

Conseil des arts de Saguenay

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2014

2013

« Non audité »

SOLDE , début de l'exercice	12 600 \$	11 233 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 605)	1 367
SOLDE , fin de l'exercice	8 995 \$	12 600 \$

Conseil des arts de Saguenay

BILAN

Au 31 décembre

2014

2013

« Non audité »

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	21 564 \$	27 262 \$
Créances (note 3)	4 503	1 307
Apport à recevoir	-	5 000

26 067 33 569

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 4)

582 014 525 549

608 081 \$ 559 118 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	17 072 \$	20 969 \$
-----------------------------------	-----------	-----------

APPORTS REPORTÉS (note 6)

582 014 525 549

599 086 546 518

ACTIF NET

8 995 12 600

608 081 \$ 559 118 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Conseil des arts de Saguenay

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2014

2013

« Non audité »

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 605) \$	1 367 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(196)	(511)
Apport à recevoir	5 000	(5 000)
Dettes de fonctionnement	(3 897)	10 790
	(2 698)	6 646

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Avance à un organisme	(3 000)	-
Acquisition de placements	-	(83 333)
	(3 000)	(83 333)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Augmentation des apports provenant de la campagne de financement	-	83 333
--	---	--------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

ENCAISSE, début de l'exercice	27 262	20 616
ENCAISSE, fin de l'exercice	21 564 \$	27 262 \$

Activités n'entraînant pas de mouvements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie :

Produits nets de placements capitalisés aux placements à la juste valeur et aux apports reportés

Intérêts et dividendes	10 918 \$	12 999 \$
Gain en capital	38 051	8 434
Plus value	17 135	5 211
Frais de gestion et d'exploitation	(9 639)	(3 312)
	56 465 \$	23 332 \$

Augmentation des Fonds du programme Mécénat Placements

Culture en contrepartie d'apports reportés	- \$	250 000 \$
--	------	------------

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2014

« Non audité »

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, vise à conseiller et à soutenir la création, la production, la diffusion artistique de la relève et professionnelle sur le territoire de Ville de Saguenay. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des contrats de formation sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits découlant de dons et commandites sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements des Fonds du programme Mécénat Placements Culture qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les apports reportés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2014

« Non audité »

3. CRÉANCES

	2014	2013
Comptes clients	-	150 \$
Taxes à la consommation	1 503	1 157
	1 503	1 307
Avance		
Organisme, sans intérêts	3 000	-
	4 503 \$	1 307 \$

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2014	2013
Fonds du programme Mécénat Placements Culture - Fonds de réserve 2 ans, 10,79 %	347 682 \$	313 998 \$
Fonds du programme Mécénat Placements Culture - Fonds de dotation 10 ans, 10,79 %	234 332	211 551
	582 014 \$	525 549 \$

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
Fournisseurs et frais courus	9 338 \$	15 448 \$
Salaires, vacances, autres retenues à la source et contributions	3 453	1 590
Sommes à remettre au Fonds du programme Mécénat Placements Culture	2 020	2 020
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	2 261	1 911
	17 072 \$	20 969 \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2014

« Non audité »

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets spécifiques d'exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2014	2013
SOLDE , début de l'exercice	525 549 \$	168 884 \$
Mécénat Placements Culture - Fonds de réserve 2 ans	-	200 000
Mécénat Placements Culture - Fonds de dotation 10 ans	-	50 000
Dons et commandites	-	83 333
Produits nets de placements	56 465	23 332
SOLDE , fin de l'exercice	582 014 \$	525 549 \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2014

« Non audité »

7. INFORMATIONS SUR LE FONDS DES ARTS

Tel que prévu selon le décret, Ville de Saguenay administre et a la garde d'un fonds spécial qui sert exclusivement à des versements de subventions et à pourvoir aux frais de fonctionnement du Conseil des arts. Ce fonds est constitué des sommes suivantes :

- dons, legs et subventions;
- contributions à même le budget de Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay a un pouvoir de recommandation relativement aux subventions à verser annuellement et le Conseil municipal entérine ces recommandations.

À titre d'information et selon les données fournies par Ville de Saguenay au 31 décembre 2014, les opérations du fonds réservé se détaillent comme suit :

Produits

Participation financière de la Ville	564 000 \$
Participation financière de la Ville au programme de soutien aux projets spéciaux	52 000
Participation financière de la Ville - aides aux organismes	30 000
Intérêts versés	1 122
	<hr/>
	647 122

Charges

Somme versée au Conseil des arts pour son fonctionnement et ses projets	114 000
Aides financières accordées aux organismes professionnels (*)	450 000
Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux (**)	55 400
Autres	22 000
	<hr/>
	641 400
Surplus de l'exercice	5 722
Solde du fonds réservé au début	88 296
	<hr/>
Solde du fonds réservé à la fin	94 018 \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2014

« Non audité »

7. INFORMATIONS SUR LE FONDS DES ARTS (suite)

(*) Aides financières accordées aux organismes professionnels

Atelier Touttout	18 000 \$
Caravane Films	45 000
Centre Bang	43 000
Centre d'expérimentation musicale	15 000
Corporation des métiers d'art	7 000
Festival des musiques de création	25 000
Festival Jazz et Blues	14 000
La Bande Sonimage	10 000
Le Lobe	20 000
Le Salon du livre du SLSJ	35 000
Orchestre symphonique du SLSJ	50 000
Société d'art lyrique du Royaume	18 000
Théâtre 100 Masques	10 000
Théâtre À Bout portant	9 000
Théâtre de la Tortue noire	10 000
Théâtre du Faux Coffre	15 000
Théâtre La Rubrique	37 000
Théâtre La Rubrique (Festival de la marionnette)	25 000
Théâtre CRI	24 000
Théâtre les Amis de Chiffon	20 000
	<hr/>
	450 000 \$

(**) Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux

Association professionnelle des écrivains de la Sagamie	6 000 \$
Coopérative de solidarité V.E.R.T.E.	6 000
La Bande Son Image	12 000
Le Lobe	10 000
Théâtre À bout portant	10 000
Théâtre La Rubrique	8 000
	<hr/>
	52 000
Plus : Solde à payer 2013 (retenue de 10 %)	7 000
Moins : Solde à payer 2014 (retenue de 10 %)	(3 600)
	<hr/>
	55 400 \$



Conseil des arts
D E S A G U E N A Y

